



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

VINGT-CINQUIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EUROPE

Riga (Lettonie), 8-9 juin 2006

Point 5 de l'ordre du jour

**CONTRIBUTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL À LA
RÉALISATION DES OBJECTIFS DU SOMMET MONDIAL DE
L'ALIMENTATION ET DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR
LE DÉVELOPPEMENT (OMD) DANS LA RÉGION**

Table des matières

	Paragraphes
I. POURQUOI LE DÉVELOPPEMENT RURAL?	4 - 5
II. CONTRIBUTION DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT RURAL À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION ET DES CIBLES DES OMD	6 - 14
III. LE SUIVI D'UNE CROISSANCE FAVORABLE AUX PAUVRES À TRAVERS LES OBJECTIFS DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION ET LES CIBLES DES OMD	15 - 26
IV. LA VOIE À SUIVRE POUR LA FAO EN EUROPE	27 - 45
A. AUTRES CONTRIBUTIONS DE LA FAO À LA RÉALISATION DES OMD PAR LES PAYS DE LA RÉGION EUROPE	35 - 42

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

B. AUTRES CONTRIBUTIONS DES PAYS À LA RÉALISATION DES
OMD EN EUROPE

43 - 45

1. Lors du Sommet mondial de l'alimentation, en 1996, les gouvernements se sont fixés pour objectif de réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées dans le monde d'ici à 2015, en s'engageant à mettre en œuvre le Plan d'action du Sommet mondial pour éliminer la faim et la malnutrition. En 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est engagée dans sa Déclaration du Millénaire à réaliser d'ici à 2015 un certain nombre d'objectifs de développement rendus par la suite opérationnels, avec l'association de cibles, en tant qu'objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (voir Annexe)¹.

2. La bataille engagée pour atteindre les cibles de réduction de la faim et de la pauvreté, s'est déroulée essentiellement dans les zones rurales. A l'échelle mondiale, la pauvreté extrême demeure un phénomène rural en dépit d'une urbanisation croissante. Sur une population mondiale de 1,1 milliard de personnes en situation d'extrême pauvreté, 75 pour cent vivent en milieu rural et dépendent, pour leur survie, de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et d'activités connexes. L'atténuation de la pauvreté rurale est liée au développement économique local. Un développement durable en milieu rural permet d'accroître les possibilités d'emploi, d'éviter une migration rurale-urbaine prématurée et de réduire ainsi la pauvreté à sa source même. Pour ces raisons, le développement rural est l'un des principaux défis indiqués par la FAO dans la stratégie mise en œuvre pour la réalisation des OMD au niveau mondial, présentée dans le document d'information *La FAO et le défi des objectifs du Millénaire pour le développement: la voie à suivre*.

3. Le présent document évalue la contribution apportée par le développement rural, dans les pays les plus pauvres d'Europe, au défi du Sommet mondial de l'alimentation et des OMD. Ces pays sont ceux d'Europe centrale et orientale, la Turquie et les pays de la Communauté des États indépendants (CEI) (Asie centrale comprise). Il commence par s'interroger sur les raisons pour lesquelles le développement rural est important pour enrayer la pauvreté dans la région Europe. Il se penche ensuite sur la façon dont les politiques de développement en faveur des pauvres aident les pays à réaliser les objectifs du Sommet mondial et à atteindre les cibles des OMD. La contribution de la FAO au suivi des progrès réalisés par les pays d'Europe en vue de l'accomplissement des objectifs du Sommet mondial et de la Déclaration du Millénaire, est également analysée. Enfin, le document illustre la façon dont les activités de la FAO contribuent au développement rural, et indique comment l'Organisation peut aider les pays à réaliser les OMD en Europe, et ce que chaque gouvernement peut faire pour atteindre ces objectifs.

I. POURQUOI LE DÉVELOPPEMENT RURAL?

4. Dans les pays où la pauvreté est plus diffuse en milieu rural, la croissance agricole et le développement rural sont souvent déterminants pour la réduction de la pauvreté et de la faim (voir encadré 1). De nombreuses études ont prouvé que l'impact de la croissance économique sur la réduction de la faim et de la pauvreté dépend autant de la nature d'un tel essor que de son ampleur et de sa rapidité. Une analyse de données concernant l'Inde effectuée par la Banque mondiale a montré que la croissance en milieu rural et dans le secteur agricole avait un impact bien plus fort sur la réduction de la pauvreté que la croissance industrielle et urbaine (FAO, 2005a). L'étude de la relation entre la croissance et la réduction de la faim a mis en évidence un modèle similaire. Ces exemples parmi d'autres appuient la conclusion selon laquelle l'essor économique à lui seul est important mais n'est pas suffisant pour réduire la faim, et que la croissance dans le secteur agricole et rural a un impact bien plus marqué que celle de l'industrie et des zones urbaines sur la réduction de la pauvreté et de la faim.

¹ La cible 2 (Réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim) de l'OMD 1 coïncide avec l'objectif du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation de la FAO (réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées).

Tableau 1: Profils des groupes de pays en Europe, 2004

Région	Caucase ⁽¹⁾	Asie centrale ⁽²⁾	Pays européens de la CEI ⁽³⁾	Europe du Sud-Est ⁽⁴⁾
Population				
Population (millions)	17	58	205	97
Population rurale (pourcentage)	45	61	36	46
Agriculture				
Terres arables, résidents/ha	0,4	1,0	2,0	0,6
Agriculture dans le PIB (pourcentage)	17	26	15	14
Agriculture dans l'emploi (pourcentage)	46	41	27	24

Note: Les chiffres indiqués sont la moyenne simple des indicateurs par pays. ¹⁾ Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie; ²⁾ Kazakhstan, République kirghize, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan; ³⁾ Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, République de Moldova, Fédération de Russie, Ukraine; ⁴⁾ Pays des Balkans (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Roumanie, Serbie et Monténégro) et Turquie.

Source: Banque mondiale (2006); FAO (2006b).

Encadré 1. Le développement rural en Europe centrale et orientale

Bien qu'elles soient souvent riches en agréments environnementaux, les zones rurales sont fréquemment défavorisées sur le plan des revenus et des possibilités d'emploi, et pénalisées par l'exode des individus jeunes et qualifiés et par de faibles densités de population. Ces circonstances défavorables sont en partie imputables au fait que ces régions ne bénéficient pas des avantages de l'agglomération dont jouissent les zones urbaines, à une infrastructure et un capital humain peu développés, et à une évolution structurelle de l'économie qui donne une place plus importante aux services et à la mondialisation. Outre ces problèmes d'ordre général dont souffrent les zones rurales, les pays européens se sont heurtés à d'autres difficultés liées au passage d'une planification socialiste à une économie de marché. Cette transition a causé en milieu rural, dans les années 90, d'importantes pertes de possibilités d'emploi dans l'agriculture et les secteurs connexes, y compris celui de la transformation, ainsi que dans le secteur industriel. D'autres héritages du passé socialiste sont des possibilités d'emploi régionales monostructurées, l'âge moyen élevé de la population rurale, une infrastructure sociale rurale dégradée et l'absence de services ruraux. La transition a également contribué à accentuer la différenciation économique, et notamment les disparités de revenu entre les campagnes et les villes.

L'objectif des politiques de développement rural en Europe est de surmonter ces difficultés grâce à une croissance qui soit bénéfique aux pauvres et vise à réduire les disparités de développement entre les zones rurales et urbaines. L'objectif général du développement rural est de renforcer la croissance économique et de la rendre plus inclusive et plus favorable aux pauvres. En Europe, les mesures de développement rural mises en œuvre ont été notamment les suivantes: réforme foncière et remembrement des terres; renforcement de l'infrastructure rurale et des services; perfectionnement de la réglementation, de la législation, des institutions et de la gouvernance en matière de sécurité sanitaire des aliments, afin de mieux satisfaire aux normes de l'UE; décentralisation de la prise de décision pour l'élaboration de politiques régionales et rurales plus efficaces, avec la réforme fiscale et du secteur public qui leur est associée; réforme des programmes d'enseignement en milieu rural; et formulation de politiques agro-environnementales visant à protéger et à préserver le paysage naturel.

Source: Network of Independent Agricultural Experts in the CEE Candidate Countries, 2004. *The Future of Rural Areas in an Enlarged EU: Perspectives of the New Member States in Central and Eastern Europe and Bulgaria and Romania.*

5. En Europe, la pauvreté et la faim sont concentrées dans les Balkans et dans les pays de la CEI. Dans la plupart de ces pays, la pauvreté touche principalement les zones rurales, peuplées en majorité d'agriculteurs. Le tableau 1 illustre le caractère rural de quatre sous-régions d'Europe. Dans chacune de ces sous-régions, de 36 à 61 pour cent de la population vit en milieu rural et la contribution de l'agriculture à l'emploi y est encore très importante. Entre 25 et 50 pour cent de l'emploi total se concentre dans le secteur de l'agriculture. Dans ces pays, la forte proportion de la population vivant en milieu rural et la part assez importante de la main-d'œuvre employée dans le secteur agricole montrent combien la croissance économique en régions rurales est importante pour l'augmentation du revenu par habitant. A l'exception de deux des trois pays du Caucase, la pauvreté en Europe est elle aussi plus diffuse dans les zones rurales que dans les villes (tableau 2). Cela est particulièrement vrai pour l'Albanie, la Bulgarie, le Kazakhstan, la République de Moldova, la Fédération de Russie et l'Ukraine.

Tableau 2: Concentration de la population dans les zones rurales, et pauvreté rurale et nationale dans certains pays d'Europe

Pays	Population rurale 2004 (%)	Pauvreté rurale (%)	Pauvreté nationale (%)
CEI Asie centrale			
Kazakhstan	45	39	28
République kirghize	66	47	44
Tadjikistan	76	n.d.	68
Turkménistan	54	n.d.	n.d.
Ouzbékistan	64	31	28
CEI Europe			
Arménie	37	49	51
Azerbaïdjan	50	45	45
Belarus	29	n.d.	42
Géorgie	48	53	51
République de Moldova	54	45	40
Fédération de Russie	27	30	20
Ukraine	33	30	24
Balkans			
Albanie	56	30	25
Bosnie-Herzégovine	55	20	20
Bulgarie	30	24	13
Croatie	41	n.d.	8
ex-Rép. yougoslave de Macédoine	41	25	21
Roumanie	46	18	11
Serbie et Monténégro	44	14	11

Note: Les taux de pauvreté sont tirés de l'enquête annuelle la plus récente disponible.

Source: FAO (2006b). Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), Rapports intérimaires concernant les DSRP et Études d'évaluation de la pauvreté, et Rapports de suivi des OMD par pays (voir la liste des références).

II. CONTRIBUTION DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT RURAL A LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION ET DES CIBLES DES OMD

6. Le but du Sommet mondial de l'alimentation, les OMD et les cibles qui leur sont associées, constituent un cadre pour le suivi d'une croissance bénéficiant aux pauvres. Une croissance qui soit favorable aux pauvres dépend avant tout de l'existence dans le pays de politiques qui favorisent la croissance économique. Toutefois, la croissance économique n'est pas nécessairement bénéfique pour les pauvres. Les politiques en faveur des pauvres visent à intégrer ces populations dans le processus de croissance en assurant leur accès à l'éducation, à la santé, à la protection sociale et aux services publics. Des politiques en faveur des pauvres et s'adressant aux

zones rurales, où le niveau de pauvreté est généralement plus élevé, l'infrastructure moins développée, la faim plus diffuse et l'accès aux soins de santé et à l'éducation moins aisés, peuvent être particulièrement efficaces pour rendre la croissance économique plus favorable aux pauvres. Cependant, les politiques de développement rural sont généralement considérées comme allant au-delà d'un simple renforcement des capacités bénéficiant aux pauvres. Ces dernières années, elles ont été centrées sur le renforcement de la compétitivité des zones rurales afin que celles-ci puissent réaliser leur potentiel de développement non exploité. Libérer ce potentiel de développement signifie réduire les obstacles à la compétitivité afin: i) d'ouvrir de nouveaux marchés pour les producteurs agricoles, ii) d'améliorer l'état des connaissances et les pratiques des petits exploitants, iii) d'assurer un environnement plus favorable aux producteurs ruraux, et iv) d'améliorer la qualité des services et des équipements ruraux.

7. Les progrès vers la réalisation de l'objectif du Sommet mondial et des OMD dépendent d'abord et avant tout des politiques nationales d'appui à la croissance économique générale (Comité du développement, 2003). Des politiques économiques d'appui doivent améliorer les conditions environnantes pour favoriser l'esprit d'entreprise, l'investissement et l'innovation par le secteur privé, principal moteur de croissance dans une économie. Les organismes de développement s'accordent à dire que la croissance économique exige des politiques macroéconomiques judicieuses, un facteur déterminant pour faire naître la confiance des investisseurs dans l'économie. D'autre part, un développement portant ses fruits est généralement associé à des politiques commerciales tournées vers l'extérieur, le commerce pouvant être un moteur déterminant de la croissance économique. Une bonne gouvernance et une réglementation équitable de l'État sont essentiels pour le bon fonctionnement des marchés et leur compétitivité, car ils fournissent aux entreprises des codes de conduite prévisibles et rassurent les investisseurs quant au caractère exécutoire des contrats. L'investissement et la productivité sont également liés à l'infrastructure physique et financière d'un pays, par exemple dans le secteur bancaire et financier et dans le domaine des transports, de l'énergie et des télécommunications.

8. Toutefois, la croissance économique à elle seule peut ne pas déterminer des améliorations notables en termes de réduction de la pauvreté et de la faim, et n'est pas nécessairement bénéfique aux pauvres. Les politiques de croissance favorables aux pauvres relèvent essentiellement du gouvernement qui doit assurer une croissance durable et stable en renforçant la nature inclusive. Ce qui signifie améliorer l'accès des pauvres à l'éducation, aux soins de santé, à la protection sociale et aux services. Une responsabilisation effective des pauvres est également subordonnée à la mise en place de mécanismes pour renforcer leur participation aux décisions les concernant. Les politiques de croissance en faveur des pauvres peuvent aussi avoir des cibles spécifiques, par exemple des populations ou des groupes ethniques particuliers ou encore des régions où l'incidence de la pauvreté est plus forte.

9. Les politiques de développement rural ont souvent été considérées dans ce contexte. L'incidence plus marquée de la pauvreté et de la faim dans les zones rurales signifie que des politiques spécifiques en faveur des pauvres sont nécessaires pour le développement de ces régions. Le taux de scolarisation tend à être inférieur en milieu rural, l'accès aux soins de santé y est plus difficile, tout comme celui à la protection sociale, aux services, à l'infrastructure des communications et aux routes. Des programmes ciblés, visant à renforcer les capacités humaines dans les zones rurales et à assurer un accès égal aux services publics, sont souvent la principale composante des politiques de développement rural en faveur des pauvres (encadré 1). A cet égard, le développement rural influe sur toutes les cibles des OMD.

10. Ces dernières années, toutefois, les politiques de développement rural ont été axées principalement sur le renforcement de la compétitivité des zones rurales (Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE, 2005). Les mesures prises à ce titre ont pour objectif d'accroître la productivité des entreprises rurales et d'encourager les investissements ruraux privés. Les moyens mis en œuvre à ces fins sont des politiques visant à réduire les obstacles à la compétitivité, à travers notamment i) l'ouverture de nouveaux marchés pour les producteurs agricoles, ii) l'amélioration de l'état des connaissances et des pratiques concernant les

technologies agricoles et la commercialisation, iii) la mise en place d'un environnement plus favorable aux producteurs ruraux, et iv) le renforcement de la qualité des services ruraux et du niveau général des installations en milieu rural. Les postulats de base des politiques de développement rural sont que les zones rurales peuvent offrir des agréments spécifiques dont les villes sont dépourvues, et que le potentiel de développement des régions rurales est encore inexploité, des améliorations dans les domaines précités étant nécessaires pour en exploiter toutes les possibilités.

11. La complexité de la "réduction des obstacles à la compétitivité" apparaît clairement lorsque l'on considère la façon dont les entreprises rurales sont liées à un cadre stratégique plus ample dans de nombreux secteurs. Le problème de l'ouverture de nouveaux marchés pour les producteurs agricoles montre à quel point le développement rural est fonction du contexte réglementaire et commercial favorable au sens large d'un pays. Pour accéder aux marchés d'exportation de valeur, les industries alimentaires doivent satisfaire à des normes plus strictes en matière de sécurité sanitaire des aliments, et l'efficacité des mesures mises en œuvre dans le pays doit être reconnue par les gouvernements des pays importateurs. Il n'est donc pas suffisant qu'une ou deux industries respectent de telles normes. C'est tout le système des lois et des normes régissant la sécurité sanitaire des aliments, de leur suivi et de leur mise en application, dont la conception doit satisfaire aux organismes de sécurité sanitaire des aliments des pays importateurs. En outre, les fabricants doivent souvent être accrédités à titre individuel par ces organismes, qu'ils soient publics ou privés.

12. Les politiques de développement rural sont également utilisées pour surmonter des problèmes structurels spécifiques de l'agriculture à petite échelle, qui tendent à affaiblir les revenus ruraux. Dans les secteurs agricoles dominés par les petites exploitations, aucun agriculteur n'a les moyens de mettre en œuvre des programmes de recherche de grande envergure, ou encore une base de connaissances intégrée concernant les techniques de production animale et végétale, les questions de santé, la lutte contre les ravageurs, la commercialisation et d'autres sujets. Cela se traduit par une faible productivité agricole. L'expérience dans un large éventail de pays (développés et en développement) a montré que les petits exploitants réclament souvent des services consultatifs concernant la santé et la production animale et végétale et les questions commerciales. Dans certains pays, les organismes de vulgarisation agricole ou des sociétés de conseils offrent une assistance aux agriculteurs à des prix subventionnés. Les subventions sont justifiées en tant que bien public pour rendre accessibles à tous, les connaissances scientifiques, pratiques et commerciales concernant les méthodes culturales, et pour améliorer le niveau de productivité général dans ce secteur.

13. La mise en place d'un environnement favorable pour l'agriculture commerciale, la pêche et la foresterie est largement fonction des politiques et réglementations publiques dans de nombreux domaines, notamment l'administration des terres, les finances, la taxation du patrimoine rural et les politiques de subvention, les politiques commerciales et les politiques gouvernementales pour le développement de l'infrastructure publique (routes et communications). Les gouvernements ont les moyens d'assurer aux entreprises un environnement prévisible et fondé sur les règles, par des politiques claires et transparentes. Toutefois, la réglementation dans ces domaines est souvent incomplète, interventionniste et peu transparente. Il en résulte un cadre économique instable et imprévisible, qui alourdit les coûts pour les entreprises agricoles.

14. Enfin, dans un certain nombre de cas les politiques de développement rural sont régionales ou locales. Un moyen important par lequel les politiques de développement rural peuvent contribuer à accroître l'attrait des zones rurales, consiste à assurer l'entretien des aménités rurales et des services publics, tels que les routes, la couverture téléphonique et le réseau électrique, l'accès à large bande, les systèmes d'adduction d'eau propre et les réseaux d'égouts. D'autres politiques de développement rural à caractère local sont les projets de développement communautaire tels que LEADER+ ou d'autres initiatives similaires, qui visent à aider les responsables de communautés à mobiliser les ressources disponibles pour le développement économique local. Aux États-Unis et au Canada, des partenariats public-privé sont mis en place à des fins analogues.

III. LE SUIVI D'UNE CROISSANCE FAVORABLE AUX PAUVRES À TRAVERS LES OBJECTIFS DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION ET LES CIBLES DES OMD

15. Une croissance favorable aux pauvres ne peut être mesurée qu'à l'aide d'une série d'indicateurs multidimensionnels. Le Sommet mondial de l'alimentation et les OMD ont parmi leurs objectifs la réduction de la pauvreté et de la faim (objectif du Sommet concernant la sous-alimentation et OMD 1), la promotion de l'éducation et de l'égalité des sexes (OMD 2 et 3), l'obtention de résultats en matière de santé (OMD 4, 5 et 6), le développement durable (OMD 7) et la coordination des efforts de développement (OMD 8).² Le suivi de la réalisation de ces objectifs dans les pays en développement et en transition est effectué par le biais des cibles associées à chaque OMD, ou par la surveillance du nombre de personnes sous-alimentées (pour ce qui concerne l'objectif du Sommet mondial de réduire de moitié le nombre des personnes souffrant de la faim d'ici à 2015). Le suivi des cibles officielles est assuré par diverses organisations internationales, selon leurs domaines de compétence. Par exemple, la Banque mondiale est le responsable officiel du suivi des trois indicateurs pour la cible 1 concernant la réduction de la pauvreté. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) assure le suivi de trois indicateurs associés à la cible de l'OMD concernant l'éducation primaire pour tous.³

16. La FAO a été chargée de suivre les progrès accomplis vers la réalisation d'un certain nombre d'objectifs du Sommet mondial et de cibles des OMD⁴. Les données FAO relatives à la sous-alimentation chronique sont utilisées pour le suivi de l'objectif du Sommet mondial de réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées dans le monde d'ici à 2015, et de la cible 2 de l'OMD 1 concernant la réduction de la proportion de la population qui souffre de la faim. Les données FAO sur le couvert forestier sont l'un des indicateurs utilisés pour le suivi de la cible 9 de l'OMD 7 (assurer un environnement durable).

² La liste de tous les OMD et des cibles associées figure en annexe au présent document.

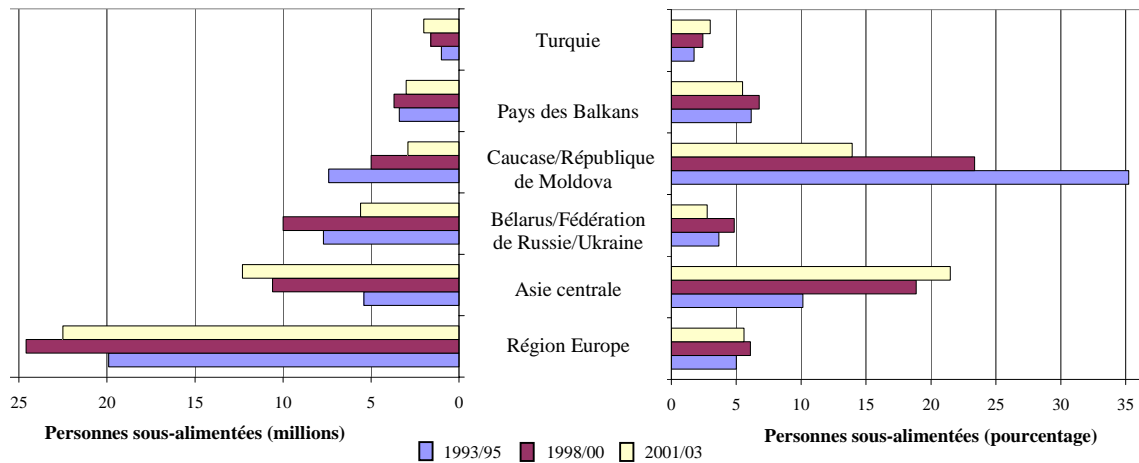
³ Pour la liste complète, par pays, des indicateurs et des cibles associés aux objectifs du Millénaire pour le développement, voir http://millenniumindicators.un.org/unsd/mifre/mi_goals.asp.

⁴ À sa vingt-quatrième session (Rome, 2-5 juin 1998), le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a demandé à la FAO d'élaborer une série cohérente d'indicateurs à utiliser pour une analyse plus approfondie et détaillée de la sécurité alimentaire, fondée sur des séries de données nationales comparables. La FAO publie depuis 1999 dans son rapport sur "*l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*" des estimations concernant le nombre de personnes sous-alimentées et la prévalence de la sous-alimentation dans divers pays. Le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG) (2003) indique la FAO comme étant l'institution responsable pour le suivi de l'indicateur de la sous-alimentation chronique au titre de la cible 2 de l'OMD 1, et du couvert forestier au titre de la cible 9 de l'OMD 7.

Sous-alimentation

17. Lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996, les gouvernements se sont fixés pour objectif de réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées dans le monde d'ici à 2015. D'après les statistiques de la FAO, en 2001/03 2,6 millions de personnes étaient venues s'ajouter au nombre de personnes souffrant de la faim en Europe, par rapport à la période de référence 1993/95. Ce résultat régional global masque toutefois d'importantes améliorations dans certains pays et une aggravation de la situation dans d'autres. Le progrès le plus marqué sur le front de la sous-alimentation a été enregistré dans les pays particulièrement vulnérables du Caucase et en République de Moldova, où le nombre des personnes sous-alimentées a sensiblement diminué, passant de 7,4 à 2,9 millions. Dans les pays des Balkans, ainsi qu'au Belarus, en Fédération de Russie et en Ukraine, le fléchissement des populations sous-alimentées a été modeste. En Turquie, la population souffrant de sous-alimentation a nettement augmenté, passant de 1,0 à 2,0 millions de personnes. L'avancée la plus marquée de l'insécurité alimentaire a toutefois été observée dans les pays d'Asie centrale, où le nombre des personnes sous-alimentées est passé de 5,4 à 12,3 millions entre 1993/95 et 2001/03.

Figure 1: La sous-alimentation dans les pays d'Europe, 1993/95-2001/03



Note: La région Europe telle qu'elle est indiquée ici, couvre tous les pays européens figurant dans la base de données de la FAO sur la sous-alimentation et pour lesquels des renseignements étaient disponibles. Il s'agit de la Turquie, des nouveaux pays membres de l'UE, des pays des Balkans et de la CEI. Concernant la Turquie, les données 1993/95 se rapportent à la période 1990/92.

Source: FAO (2006c).

18. La FAO est responsable du suivi de la réalisation de la cible 2 de l'OMD 1 qui vise la réduction de moitié, entre 1990 et 2015, de la proportion des personnes qui souffrent de la faim. La période 1993/95 a été reconnue comme constituant une meilleure base de référence pour les pays en transition, compte tenu du fléchissement spectaculaire mais temporaire de la production agricole, qui a accompagné la transformation des systèmes économiques et politiques entre 1990 et 1994 (voir encadré 2). La figure 1 met en évidence le classement relatif coïncidant des pays au sein de la région quant aux personnes sous-alimentées, en nombres absolus ou en pourcentage. La proportion des personnes qui souffrent de la faim constitue toutefois un bien meilleur indicateur pour saisir toute l'ampleur du problème de la faim dans ces pays. En Turquie, par exemple, même si le nombre des personnes sous-alimentées a doublé dans les onze dernières années, le pourcentage de la population souffrant de sous-alimentation est néanmoins encore faible (3 pour cent). Les résultats obtenus par les pays du Caucase et la République de Moldova dans la réduction de la sous-alimentation sont encore plus spectaculaires en termes de pourcentage de la

population. Dans ces régions, la sous-alimentation a diminué, la proportion étant passée de 35 à 14 pour cent de la population entre 1993/95 et 2001/03.

19. Les principales causes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans la région Europe de la FAO permettent de mieux comprendre les variations observées dans la prévalence de la sous-alimentation dans cette région:

- catastrophes causées par l'homme (guerres, conflits, instabilité politique et économique, avec leur cortège de réfugiés et de personnes déplacées, en Arménie, en Azerbaïdjan, en Géorgie, en République de Moldova, en Fédération de Russie et dans divers pays des Balkans);
- catastrophes naturelles (sécheresse prolongée dans certaines régions de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de la République de Moldova);
- absence de politiques de soutien et des infrastructures nécessaires au développement économique, notamment en zones rurales;
- défaillance des filets de sécurité sociale dans la région; et
- méconnaissance des principes d'une nutrition correcte dans de nombreux pays de la région.

20. Les facteurs de l'insécurité alimentaire dans cette région sont si nombreux et divers qu'il est difficile de tirer des conclusions générales sur l'efficacité des différentes politiques mises en œuvre pour la réduire.

Encadré 2: Suivi des tendances concernant la réduction de la faim dans les pays en transition

Pour suivre les tendances quant à la réduction de la faim, la FAO prend généralement pour base de calcul le nombre moyen des personnes sous-alimentées dans les années 1990 à 1992. Pour les pays en transition, la FAO a déterminé que la période 1993/95 constituait une meilleure base de référence pour mesurer les changements dans le nombre des personnes sous-alimentées. Il y a deux raisons à cela. La première est que 1990 se situe entre la chute du mur de Berlin survenue un an auparavant et le démantèlement de l'Urss deux ans plus tard. Cette année-là, les indicateurs socio-économiques étaient relativement élevés pour la plupart des anciens pays socialistes d'Europe, par rapport à d'autres pays au niveau de revenu similaire. Après 1990, ces indicateurs se sont effondrés, pour remonter ensuite avec la reprise des économies. L'utilisation de 1990 comme année de référence masque les importants progrès accomplis en Europe orientale après 1993 et dans les pays de la CEI après 1998.

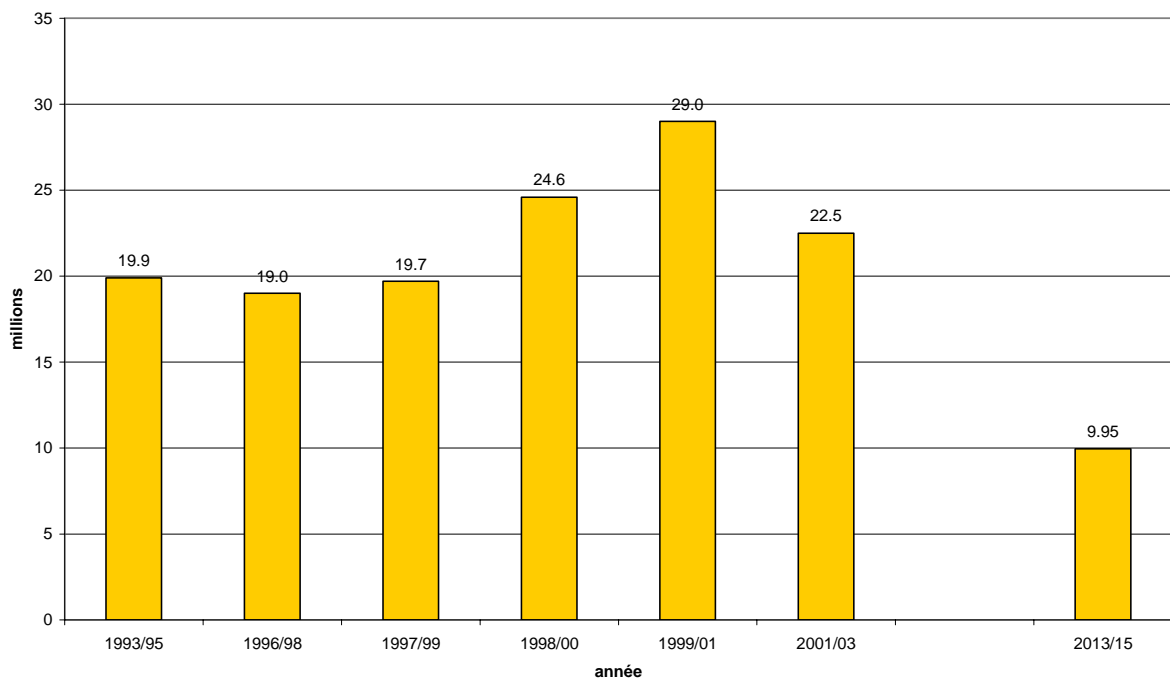
La seconde raison est qu'au début des années 90 les statistiques officielles concernant de nombreux pays en transition étaient très peu fiables. L'estimation du nombre de personnes sous-alimentées établie par la FAO est fondée sur les données disponibles concernant la population, la production vivrière, le commerce et la distribution des denrées alimentaires ou du revenu au sein de la population. Dans les pays de la CEI, le degré de fiabilité des statistiques relatives à la production vivrière dans le secteur privé, et à la répartition du revenu au sein de la population pendant cette période était particulièrement faible, du fait de l'absence de données d'enquête dignes de foi. Dans le système de planification centralisée, les données provenaient essentiellement de dossiers administratifs. Pour les remplacer, il a fallu procéder à des enquêtes par sondage, ce qui a demandé du temps et des ressources.

21. Deux régions ressortent particulièrement de la figure 1. La première est celle des pays du Caucase et de la République de Moldova. Les catastrophes causées par l'homme enregistrées dans ces pays au début et au milieu des années 90 ont entraîné une augmentation modérément forte des taux de pauvreté et de sous-alimentation. Le taux de sous-alimentation a reculé de manière spectaculaire dans les pays du Caucase à la suite de la cessation des hostilités et avec le démarrage d'une forte croissance économique induite par des réformes de grande envergure. La seconde région est l'Asie centrale. Alors que les pays du Caucase ont enregistré une réduction remarquable

de l'insécurité alimentaire et une stabilisation des taux de pauvreté, en Asie centrale l'augmentation du niveau de ces indicateurs a été constante.

22. Pourquoi la situation en matière de pauvreté et d'insécurité alimentaire est-elle si différente en Asie centrale et dans les pays du Caucase? Un facteur évident a été le résultat de la réforme foncière et agraire dans ces deux régions. Certains pays caucasiens comme l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont procédé au démantèlement des grandes exploitations agricoles, avec une nouvelle répartition des terres en fermes individuelles, ce qui a déterminé une forte augmentation de la production agricole et des revenus ruraux. Les pays d'Asie centrale ont au contraire maintenu le contrôle de l'État sur les terres (à l'exception du Kazakhstan après 2003), ainsi que les grandes exploitations de production de coton et de blé. Bien que la production agricole brute ait augmenté dans ces pays, les revenus ruraux sont restés stables et la pauvreté rurale s'est accentuée.

Figure 2: Nombre de personnes sous-alimentées dans la région Europe: situation observée et objectif du Sommet mondial de l'alimentation



Note: La région Europe telle qu'elle est indiquée ici, couvre tous les pays européens figurant dans la base de données de la FAO sur la sous-alimentation et pour lesquels des renseignements sont disponibles. Il s'agit de la Turquie, des nouveaux pays membres de l'UE, des pays des Balkans et de la CEI.

Source: FAO (2000-2004, 2006c).

23. Il existe actuellement un écart de 12,6 millions de personnes entre l'estimation faite par la FAO du nombre des personnes sous-alimentées en 2001/03 et l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de 9,95 millions de personnes, soit la moitié du nombre des personnes qui souffraient de la faim pendant la période de référence (figure 2). Les données concernant les divers pays montrent que la sous-alimentation a progressé le plus fortement au Tadjikistan et dans l'Ouzbékistan. En revanche, d'autres pays à faible revenu comme l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la République kirghize ont déjà atteint les objectifs du Sommet. Dans ces pays le nombre des personnes en situation d'insécurité alimentaire a rapidement diminué à partir de la fin des années 90. Toutefois, dans les pays du Caucase, malgré la diminution du nombre des personnes sous-alimentées la proportion de ces populations est restée excessivement élevée (figure 1).

Tableau 3: Variation en pourcentage du couvert forestier dans certains pays d'Europe, 1990-2005

Sous-région et pays	Variation en pourcentage du couvert forestier		
	1990-2000	2000-2005	1990-2005
Nouveaux pays membres de l'UE	2,6	1,8	4,4
Chypre	7,5	0,6	8,1
République tchèque	0,3	0,4	0,7
Estonie	3,7	1,8	5,6
Hongrie	5,9	3,6	9,7
Lettonie	4,0	1,9	6,0
Lituanie	3,9	3,9	7,9
Malte	-	-	-
Pologne	2,0	1,5	3,5
Slovaquie	-0,1	0,4	0,4
Slovénie	4,3	2,0	6,4
CEI Europe	0,8	-1,0	-0,3
Arménie	-3,8	-15,0	-18,2
Azerbaïdjan	-2,2	-1,3	-3,4
Belarus	9,8	-2,5	7,0
Géorgie	0,0	0,0	0,0
République de Moldova	11,1	-22,0	-13,4
Fédération de Russie	0,7	-1,0	-0,4
Ukraine	3,4	-2,4	1,0
CEI Asie centrale	3,0	-2,6	0,3
Kazakhstan	2,7	-5,9	-3,4
République kirghize	0,7	-6,4	-5,7
Tadjikistan	22,6	-21,3	-3,5
Turkménistan	0,0	0,0	0,0
Ouzbékistan	5,4	1,8	7,3
Balkans et Turquie	3,1	-0,5	2,6
Albanie	22,1	-17,5	0,6
Bosnie-Herzégovine	-0,3	-1,1	-1,4
Bulgarie	4,0	-0,2	3,8
Croatie	1,9	-1,2	0,7
Macédoine, ex-Rép. yougoslave de	0,0	-0,3	-0,3
Roumanie	0,4	-0,4	0,0
Serbie et Monténégro	4,8	0,2	5,1
Turquie	3,8	1,1	5,0

Source: FAO (2005b)

Environnement durable

24. La FAO assure le suivi régulier des forêts du monde au titre du Programme d'évaluation des ressources forestières. Les données concernant le "couvert forestier" (la proportion de terres couvertes de forêts) sont utilisées pour le suivi de l'une des deux cibles liées à l'objectif d'assurer un environnement durable (OMD 7), et consistant à "inverser la tendance actuelle à la déperdition de ressources environnementales".⁵ Les variations estimatives du couvert forestier dans le temps fournissent une indication de la demande de terres à des fins forestières et autres, et peuvent également illustrer l'impact de catastrophes écologiques importantes et de perturbations notables de l'environnement sur les écosystèmes forestiers.

25. Le tableau 3 montre qu'entre 1990 et 2005, le couvert forestier a été relativement stable dans les pays européens non membres de l'UE, à l'exception de l'Albanie, de l'Arménie, de la République de Moldova et du Tadjikistan. Dans ces pays, la superficie du couvert forestier a diminué de 15 à 22 pour cent entre 2000 et 2005. La réduction du couvert forestier peut être due au déboisement ou à des catastrophes naturelles dérivant d'incendies de forêt, d'attaques d'insectes ou de maladies, à une surexploitation des produits forestiers, à de mauvaises pratiques d'exploitation et de gestion, ou encore à des phénomènes climatiques extrêmes (par exemple, sécheresse, gel, tempêtes et inondations). La diminution de la couverture forestière peut avoir de graves répercussions sociales, économiques et environnementales.

26. Contrairement aux autres régions, dans les nouveaux pays membres de l'UE le couvert forestier a sensiblement augmenté. Cela est probablement dû à un ajustement à grande échelle de l'utilisation des terres lié au passage d'une agriculture collective à une agriculture privée. Les terres destinées à la production agricole ont fortement diminué à la suite des changements intervenus dans les années 90. Le rôle de la FAO quant au suivi de la cible 9 de l'OMD 7 n'est pas limité au seul indicateur concernant le couvert forestier. La FAO préside également le Sous-Groupe sur l'environnement, une instance interinstitutionnelle chargée de recueillir des informations pour l'étude des progrès accomplis vers la réalisation des cibles des OMD, et elle collabore avec d'autres organismes des Nations Unies et extérieurs au système, pour l'élaboration de nouveaux indicateurs concernant l'environnement durable.

IV. LA VOIE À SUIVRE POUR LA FAO EN EUROPE

27. Il a été souligné dans ce document que les politiques de développement rural s'inscrivent dans le cadre d'un programme de développement en faveur des pauvres dans les zones rurales. Le développement des zones rurales peut apporter une précieuse contribution à la réalisation des objectifs du Plan d'action du Sommet mondial et des cibles des OMD dans les pays de la région Europe, du fait d'une plus grande concentration des pauvres en milieu rural, à condition toutefois que les cibles soient bien définies (voir encadré 3). Les travaux de la FAO visent essentiellement à aider les pays à atteindre les objectifs du Sommet mondial et les cibles des OMD par le biais du développement rural. Les activités de l'Organisation, fondées sur son mandat dans le domaine du développement durable de l'agriculture, des pêches et des forêts et autres activités rurales connexes, sont centrées sur l'OMD 1 (réduire l'extrême pauvreté et la faim), l'OMD 7 (assurer un environnement durable) et l'OMD 8 (mettre en place un partenariat mondial pour le développement).

28. En Europe, la FAO intervient principalement dans trois domaines afin de promouvoir le développement des zones rurales par la réduction des obstacles à la compétitivité:

⁵ Les terres forestières sont définies comme étant des terres s'étendant sur une superficie supérieure à 0,5 hectare, dont les arbres atteignent ou sont capables d'atteindre une hauteur d'au moins 5 mètres in situ et avec un couvert arboré de plus de 10 pour cent. Les terres utilisées principalement à des fins agricoles ou rentrant dans l'espace urbain ne sont pas prises en compte.

Assistance technique

29. La FAO aide les pays pour le développement des zones rurales, principalement par le biais d'une assistance technique dans le domaine de l'agriculture (y compris les activités en aval et en amont de la production primaire), des forêts, des pêches et du développement rural. Ces activités visent à accroître la productivité agricole et à aider les agriculteurs à accéder à de nouveaux marchés. Dans les régions qui peuvent compter sur peu d'autres ressources pour le développement territorial, la croissance de l'agriculture est essentielle pour l'expansion économique locale. Améliorer la productivité agricole suppose également le renforcement préalable de la productivité de la main-d'œuvre agricole, à remplacer par d'autres facteurs de production: engrais, pesticides, compétences en matière de gestion, capitaux, équipements et terres. Le passage d'une production de subsistance ou commerciale locale à une agriculture plus tournée vers le marché national, fournit à la population locale des revenus à investir dans le développement des activités agricoles et la diversification. L'assistance que la FAO fournit aux pays de la région Europe concerne principalement les questions liées à la réforme institutionnelle. L'accès à de nouveaux marchés dans les pays où les normes en matière de sécurité sanitaire des aliments sont plus strictes, notamment ceux de l'UE, exige souvent la création de capacités, la restructuration et le renforcement du système de contrôle des aliments, et l'introduction de nouvelles normes de qualité et de sécurité sanitaire. Dans le secteur forestier, la FAO aide les pays à améliorer leur cadre législatif quant à la réglementation et à la gestion appropriée des forêts privées et publiques, en formulant des stratégies pour le développement durable des ressources des montagnes et l'évaluation des ressources forestières.

Encadré 3: Mesurer les progrès accomplis en Europe

Les OMD indiqués par le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG)⁶ ne sont pas toujours les plus appropriés pour mesurer les progrès accomplis en Europe en matière de développement. Il a déjà été noté que la FAO utilise la période 1993/95, plutôt que l'année 1990, comme base de référence pour mesurer les progrès accomplis vers la réduction de la sous-alimentation dans les pays en transition. La Banque mondiale est elle aussi de l'avis que 1990 ne constitue pas une année de référence convenable pour la cible de la pauvreté au titre de l'OMD 1, car cela masquerait les grands progrès réalisés après 1993 en Europe orientale et après 1998 dans les pays de la CEI. Le seuil de pauvreté de 1 dollar par jour et par personne est également considéré par la Banque mondiale comme un indicateur de pauvreté inapproprié dans les climats froids d'Europe. Des températures inférieures signifient que les dépenses d'habillement, de chauffage et de nourriture sont bien plus élevées que dans d'autres régions. Pour ces raisons, un seuil de pauvreté de 2,35 dollars par jour et par personne semble donc plus approprié pour mesurer les progrès accomplis vers la réduction de la pauvreté.

Les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs d'éducation constituent un autre domaine dans lequel les pays d'Europe diffèrent de ceux d'autres régions. Concernant la cible 3 de l'OMD 2 (d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires), un indicateur mieux défini pour l'Europe orientale est l'achèvement du cycle d'études obligatoires. Contrairement à d'autres pays, tous les pays d'Europe prévoient une scolarité obligatoire pour tous les citoyens qui va bien au-delà du cycle primaire, dans la plupart des cas d'une durée de neuf ans ou plus.

Un autre domaine dans lequel les pays d'Europe orientale s'écartent des pays d'autres régions est celui des progrès de l'espérance de vie. L'OMD 4 vise à réduire la mortalité infantile afin d'allonger l'espérance de vie. Pour les pays européens en transition il peut être plus efficace, au niveau de l'espérance de vie, de se concentrer sur le taux de mortalité élevé des adultes plutôt que sur la mortalité infantile. Dans ces pays, contrairement à d'autres pays au niveau de revenu similaire, la mortalité infantile est relativement faible. En revanche, le taux de mortalité des adultes (entre 15 et 64 ans) par suite de maladies non transmissibles est plutôt élevé.

Sources: Banque mondiale, 2004a. *Millennium Development Goals for Health in Europe and Central Asia: Relevance and Policy Implications*; Banque mondiale, 2005a. *Millennium Development Goals: Progress and Prospects in Europe and Central Asia*

30. Pour certains pays de la région Europe, la possibilité d'adhésion à l'UE et les perspectives d'assistance connexes constituent une puissante incitation à soutenir les valeurs sur lesquelles sont fondées les économies de marché démocratiques prospères, et à mettre en place les institutions nécessaires pour la sécurité sanitaire des aliments, la lutte contre les maladies transfrontières des végétaux et des animaux, le développement rural et l'utilisation responsable des pesticides. L'assistance technique que la FAO fournit aux pays pour leur permettre de satisfaire aux normes UE et de se préparer en vue de leur adhésion, est un élément important des travaux de l'Organisation dans la région.

Assistance aux pays en matière de politiques

31. Dans son travail consultatif sur les politiques, la FAO insiste sur le fait qu'un développement rural favorable aux pauvres commence par l'établissement, au moyen de politiques et de réglementations publiques, d'un environnement propice pour l'agriculture commerciale, la pêche et la foresterie. Assurer aux entreprises un environnement prévisible et fondé sur des règles, dans de nombreux domaines, notamment l'administration des terres, la taxation du patrimoine rural et les politiques de subvention, les politiques commerciales, les interventions de l'État sur les marchés et les politiques gouvernementales pour le développement de l'infrastructure publique (routes et communications), peut réduire les coûts de transaction pour les producteurs et les

⁶ Groupe des Nations Unies pour le développement, 2003.

consommateurs. La FAO fournit des directives techniques et une assistance pour la mise en place de cadastres fonciers constituant un système de suivi public des transferts de droits de propriété. L'Organisation a également préparé des directives pour l'élaboration de programmes de remembrement des terres et l'utilisation de l'administration des terres pour la planification du développement rural, souvent en collaboration avec la Banque mondiale. Elle a en outre recommandé des directives techniques et offert une assistance pour l'élaboration de politiques fiscales concernant la propriété rurale, ainsi qu'en matière de pêche responsable et de foresterie. Ces formes d'assistance, et d'autres encore, visent à créer pour les entreprises un environnement prévisible et fondé sur des règles afin de réduire les coûts de transaction pour les producteurs.

32. L'amélioration de la productivité agricole a souvent pour effet de réduire une main-d'œuvre qui peut être utilement mise à profit dans d'autres secteurs. Des mesures de développement rural, telles que le renforcement de l'infrastructure rurale et la mise en place d'un environnement politique porteur, peuvent favoriser la création d'emplois ruraux nouveaux dans l'industrie de transformation et des services. D'autres politiques de croissance rurale bénéficiant aux pauvres, sont notamment la réforme foncière et le soutien de l'État aux soins de santé et à l'éducation en milieu rural. La capacité des régions rurales à retenir la main-d'œuvre et à créer de nouveaux emplois, dépend souvent de la qualité des services sociaux sur le territoire. Les autorités locales sont souvent les mieux placées pour décider quelles politiques peuvent apporter la contribution la plus efficace à la création de nouveaux emplois en dehors du secteur agricole. A la lumière de l'expérience acquise dans le cadre de projets réalisés dans plusieurs pays des Balkans, la FAO a mis au point une stratégie régionale d'intervention visant à renforcer les capacités des autorités locales en matière de politiques de développement rural.

Fourniture de biens publics mondiaux

33. Une troisième tâche importante de la FAO consiste à fournir une aide pour la mise en place d'un système fondé sur des règles pour la gestion des risques dans divers domaines - environnement, échanges commerciaux, maladies et sécurité sanitaire des aliments - à l'échelon mondial et dans les pays. Un environnement favorable fondé sur des règles est essentiel pour le développement des marchés et du commerce entre et dans les pays. Les deux organes statutaires de la FAO s'occupant des normes sur lesquelles repose l'Accord de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) jouent un rôle important en aidant les producteurs à accéder aux marchés des produits de haute valeur. Pour la mise en application de l'Accord SPS, l'OMC s'appuie notamment sur trois organisations multilatérales s'occupant de normes: le Codex Alimentarius pour les mesures concernant la santé humaine; l'Office international des épizooties (OIE) pour les mesures concernant la santé animale et humaine; et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) pour les mesures concernant la santé des végétaux. La FAO accueille le Secrétariat de la CIPV, un accord international visant à assurer une action efficace afin de prévenir la dissémination et l'introduction d'organismes nuisibles aux végétaux et produits végétaux, et de promouvoir des mesures appropriées pour leur contrôle. Le Codex Alimentarius a été créé en 1963 par la FAO et l'OMS afin d'élaborer des normes alimentaires, des lignes directrices et d'autres textes, tels que des codes d'usages. Les principaux objectifs du Codex sont la protection de la santé des consommateurs, la promotion de pratiques loyales dans le commerce des aliments et la coordination de tous les travaux de normalisation ayant trait aux aliments entrepris par des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales. Les organes statutaires de la FAO font partie intégrante du rôle que joue l'Organisation en tant que fournisseur de biens publics et organisation détentrice de savoirs (voir aussi le document ERC/06/4).

34. Dans l'action menée par la FAO pour promouvoir le développement des zones rurales, le lien entre les trois démarches illustrées plus haut est crucial. En tant qu'organisation détentrice de savoirs, la FAO constitue un centre d'excellence pour les questions techniques et de politique. L'assistance technique et en matière de politiques permet de travailler de concert avec les pays membres pour apporter des solutions aux problèmes de la faim, de la pauvreté et du développement durable. L'expérience acquise est mise à profit pour d'autres interventions

d'assistance, tandis que des améliorations et des ajustements sont apportés afin que la FAO puisse maintenir sa position de centre d'excellence et de dépositaire de connaissances sur les questions de développement.

A. AUTRES CONTRIBUTIONS DE LA FAO À LA RÉALISATION DES OMD PAR LES PAYS DE LA RÉGION EUROPE

35. Les OMD offrent aux institutions des Nations Unies et autres organismes de développement un point de convergence pour aider les pays à promouvoir un développement favorable aux pauvres. Les objectifs du Millénaire peuvent ainsi favoriser la coordination et la coopération entre les partenaires du développement en aidant les pays à mettre en œuvre des politiques de développement qui soient bénéfiques pour les pauvres. Toutefois, ils ne fournissent pas une analyse des stratégies efficaces pour assurer une croissance favorable aux pauvres. La FAO peut aider les pays à aller de l'avant vers la réalisation des OMD, en exerçant auprès des institutions des Nations Unies et des pays eux-mêmes, une action de sensibilisation quant à l'efficacité du développement rural pour assurer une croissance qui soit favorable aux pauvres. Un tel effort devrait être déployé sur plusieurs plans:

Assistance aux pays en matière de politiques

36. De nombreux pays de la région Europe doivent encore élaborer des stratégies agricoles et le lien entre la réalisation des OMD et le développement rural est rarement reconnu. La FAO a la possibilité de montrer, au moyen d'études analytiques et de séminaires, comment le développement rural peut contribuer à une croissance favorable aux pauvres. Elle peut également aider les pays à formuler des stratégies de développement rural spécifiquement centrées sur les OMD. Enfin, elle peut démontrer, par le biais de projets d'assistance technique et de renforcement des capacités, la capacité potentielle du développement rural à favoriser une croissance bénéfique aux pauvres.

Collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies

37. La FAO participe, au sein du système des Nations Unies, à divers mécanismes et partenariats destinés à renforcer l'efficacité du soutien des Nations Unies à ses pays membres. A l'échelon mondial, l'Organisation est membre de l'UNDG, qui fournit aux équipes par pays des Nations Unies des orientations politiques sur des questions stratégiques concernant les opérations et les programmes. Au niveau des pays, la FAO travaille en relation étroite avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies, dans le cadre des équipes par pays, pour la formulation des activités de l'Évaluation commune s'appliquant à tous les pays et la définition du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Le Bureau régional pour l'Europe (REU) et le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale (SEUR) ont pris part aux travaux de formulation et d'analyse liés aux processus de l'Évaluation commune et du Plan-cadre pour les pays suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, République de Moldova, Serbie et Monténégro, ex-République yougoslave de Macédoine et Ukraine. Par ailleurs, la Représentation de la FAO en Turquie est intervenue dans la formulation des activités de l'Évaluation commune et du Plan-cadre pour ce pays. La FAO a également participé à des groupes de travail thématiques sur les OMD (Kosovo) et à des appels des Nations Unies (notamment, pour la Serbie et Monténégro et le Tadjikistan), en qualité de centre de coordination pour l'agriculture et le secteur rural. Un rôle de premier plan a été joué par la FAO, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Office international des épizooties (OIE), pour ce qui concerne la grippe aviaire hautement pathogène et les activités de coordination et de suivi connexes.

38. En dépit de ces efforts, la capacité du développement rural à contribuer à la réalisation des OMD n'est pas pleinement reconnue par les équipes par pays des Nations Unies. La FAO se doit d'intensifier sa collaboration avec ces équipes et de leur montrer comment le développement rural peut favoriser une croissance bénéfique aux pauvres. Il s'agit là d'un nouveau défi pour la région

Europe, car la FAO est une institution non résidente dans la plupart de ces pays. Il faut néanmoins que la FAO s'efforce d'être présente dans les pays en fournissant des avis en matière de politiques et des apports techniques pour les activités de l'Évaluation commune et du Plan-cadre. Un groupe de travail de l'UNDG sur les institutions des Nations Unies non résidentes a été spécialement mis en place pour trouver les moyens de permettre à ces institutions d'apporter une contribution plus efficace aux travaux des équipes par pays. Ces équipes et le Groupe des Nations Unies pour le développement sont en mesure de faciliter la contribution des institutions non résidentes aux activités de l'Évaluation commune et du Plan-cadre, en faisant en sorte que les bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO soient informés du calendrier des activités de ces processus, ainsi que des autres réunions et activités de coordination importantes des équipes par pays.

Collaboration avec des institutions n'appartenant pas au système des Nations Unies

39. A partir de 2007, la nouvelle Politique européenne de voisinage (PEV) de l'UE – qui vise les pays voisins des nations membres de l'UE – s'efforcera d'assurer la stabilité et la prospérité de ces pays en leur offrant la possibilité d'accords commerciaux facilités en échange de progrès dans la mise en œuvre des plans d'action convenus avec l'Union européenne. La PEV pourrait constituer un puissant outil pour le développement rural, en particulier dans le domaine de la compétitivité agricole et de la sécurité sanitaire des aliments. Pour cette raison, la FAO s'efforce de coordonner son soutien aux pays avec ce nouveau cadre d'assistance de l'UE.

40. Les problèmes les plus graves concernent toutefois, en bonne partie, des pays de la région qui ne rentrent pas dans le programme PEV – les pays à faible revenu d'Asie centrale. Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sont les programmes stratégiques de développement les plus importants pour focaliser l'aide dans ces pays. La FAO intensifiera ses travaux avec les institutions des Nations Unies, la Banque mondiale, la Commission européenne et les donateurs bilatéraux, pour coordonner l'aide fournie aux pays les plus pauvres de la région, en tenant compte des DSRP, et les aider ainsi à réaliser les OMD. Dans ce contexte, la mise en place de mécanismes de consultation régulière avec les partenaires du développement est essentielle.

41. La FAO et la Commission européenne (CE) collaborent déjà étroitement dans un certain nombre de domaines relevant du mandat de l'Organisation. La Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse est en partie financée par la Direction générale de la santé et de la protection des consommateurs. Un autre exemple de la collaboration entre la Commission européenne et la FAO est le Programme de sécurité alimentaire de la CE qui, entre 2000 et 2004, a financé des programmes dans quatre pays de la CEI (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie et République kirghize). De 2005 à 2007, la CE finance un autre programme mondial de sécurité alimentaire à la FAO, couvrant cinq pays de la CEI (Arménie, Géorgie, République kirghize, République de Moldova et Tadjikistan). De son côté, le Bureau régional pour l'Europe a récemment achevé une étude du secteur laitier en Turquie qui sera utilisée pour l'élaboration de programmes au titre de l'Instrument de pré-adhésion de l'UE pour le développement rural (IPARD).

42. Le Bureau régional collabore avec le Centre d'investissement de la FAO, la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales (IFI) (notamment la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Banque asiatique de développement (BAsD)), en procédant à l'examen des notes conceptuelles de projets de la Banque mondiale (par exemple, pour la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et l'Ukraine) et en coordonnant l'assistance avec les responsables de projet de la Banque mondiale. Au titre du Programme de coopération FAO/Banque mondiale, la Banque mondiale a renforcé ses activités sectorielles par une aide spécifique aux pays et en matière de développement rural pour la formulation de projets et leur suivi. Les prêts et les crédits destinés au secteur rural ont augmenté, passant de 5 milliards de dollars EU au cours de l'exercice financier 2002 à 7 milliards de dollars EU en 2003 et en 2004, dont 20 pour cent est allé à l'agriculture et 30 pour cent à l'infrastructure rurale.

B. AUTRES CONTRIBUTIONS DES PAYS À LA RÉALISATION DES OMD EN EUROPE

43. Les OMD et les cibles qui leur sont associées s'accompagnent d'une liste d'indicateurs dont les pays peuvent faire usage pour mesurer le développement quant à son impact favorable pour les pauvres. Toutefois, la valeur des OMD en tant qu'outil de développement apparaît souvent plus clairement aux institutions des Nations Unies qu'aux pays eux-mêmes. Les gouvernements doivent donc être convaincus de l'utilité des OMD et en devenir des parties prenantes actives. Les OMD peuvent être rendus plus opérationnels pour les gouvernements par les moyens suivants:

Intégration des OMD dans les stratégies de développement nationales

44. Les cibles des OMD peuvent constituer une mesure utile d'un développement favorable aux pauvres. A ce titre, elles peuvent servir d'indicateurs de référence des progrès accomplis au niveau des stratégies de développement nationales. L'importance de l'agriculture pour l'emploi et un taux de pauvreté plus élevé en milieu rural dans les pays de la région, plaident en faveur de l'inclusion de plans de développement rural dans les stratégies de développement nationales.

Définition de stratégies de développement rural

45. Il est nécessaire de convaincre les gouvernements de la valeur d'une croissance qui soit favorable aux pauvres. La Déclaration du Millénaire reconnaît aux pays du monde la responsabilité partagée à la fois de défendre des valeurs fondamentales telles que la liberté et la justice sociale, et d'assurer la paix, le développement économique et l'éradication de l'extrême pauvreté. Les OMD sont des outils simples, à utiliser pour éradiquer la pauvreté, et la meilleure façon de les rendre opérationnels est de reconnaître l'importance d'une croissance qui soit bénéfique aux pauvres. La FAO peut également montrer, au moyen de projets nationaux et régionaux de renforcement des capacités dans ce domaine, comment le développement rural peut

contribuer à une telle croissance. Par ailleurs, plusieurs pays de la région Europe doivent encore élaborer des stratégies agricoles. Mais il faut commencer par convaincre les gouvernements de l'importance d'une croissance favorable aux pauvres et de l'efficacité du développement rural pour assurer une telle croissance.

**DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET
DES CIBLES ASSOCIÉES**

ANNEXE

Objectifs du Millénaire pour le développement	Cibles
Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Cible 1: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour. Cible 2: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous	Cible 3: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Cible 4: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard.
Objectif 4: Réduire la mortalité infantile	Cible 5: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle	Cible 6 - Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	Cible 7 - D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle. Cible 8 - D'ici à 2015, avoir maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.
Objectif 7: Assurer un environnement durable	Cible 9 - Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales; inverser la tendance actuelle à la déperdition de ressources environnementales. Cible 10 - Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.

Objectifs du Millénaire pour le développement	Cibles
	Cible 11 - Réussir à améliorer sensiblement, d'ici 2020, la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<p>Cible 12 - Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisibles et non discriminatoires.</p> <p>Cible 13 - S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés.</p> <p>Cible 14 - Répondre aux besoins particuliers des États enclavés et des petits États insulaires en développement (dans le cadre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires et compte tenu des résultats de la vingt-deuxième session spéciale de l'Assemblée générale)</p> <p>Cible 15 - Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.</p> <p>Cible 16 - En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes.</p> <p>Cible 17 - En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.</p> <p>Cible 18 - En coopération avec le secteur privé, mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous.</p>

RÉFÉRENCES

Comité du développement. 2003. *Achieving the MDGs and Related Outcomes: A Framework for Monitoring Policies and Actions: Background Paper*. Banque mondiale et Fonds monétaire international: Washington.

FAO. 2005a. La FAO et le défi des Objectifs du Millénaire pour le développement: la voie à suivre. FAO. Rome.

Network of Independent Agricultural Experts in the CEE Candidate Countries. 2004. *The Future of Rural Areas in an Enlarged EU: Perspectives of the New Member States in Central and Eastern Europe and Bulgaria and Romania*. Institute for Agricultural Development in Central and Eastern Europe, Halle, Allemagne.

OCDE. 2005. *Building Competitive Regions: Strategies and Governance*. OCDE. Paris.

Groupe des Nations Unies pour le développement. 2003. *Indicators for Monitoring the Millennium Development Goals: Definitions, Rationale, Concepts and Sources*. Nations Unies. New York.

Banque mondiale. 2004a. *Millennium Development Goals for Health in Europe and Central Asia: Relevance and Policy Implications*. Banque mondiale. Washington, DC.

Banque mondiale. 2005a. *Millennium Development Goals: Progress and Prospects in Europe and Central Asia*. Banque mondiale. Washington, DC.

Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), Rapports intérimaires concernant les DSRP et Études d'évaluation de la pauvreté

République d'Albanie. 2004. *Progress Report on Implementation of the National Strategy for Socio-economic Development during 2003. Objectives and Long-Term Vision Priority Action Plan 2004-2007*. Ministry of Finance. Tirana.

République d'Arménie et Banque mondiale. 2003. *Poverty Reduction Strategy Paper*. Yerevan.

République de Bosnie-Herzégovine. 2004. *BIH - Medium term development strategy (2004-2007)*. Sarajevo.

République de Géorgie. 2003. *Economic Development and Poverty Reduction Programme of Georgia*.

République kirghize, FMI et Banque mondiale. 2004. *National Poverty Reduction Strategy 2003-2005 (NPRS) - The First Progress Report*.

République de Moldova. 2000. *Interim Poverty Reduction Strategy Paper*.

République de Moldova. 2004. *Poverty Reduction Strategy Paper*.

République de Moldova. 2004. *Economic Growth and Poverty Reduction Strategy Paper (2004-2006)*. Chisinau.

République du Tadjikistan. 2002. *Poverty Reduction Strategy Paper*. Douchanbé.

République du Tadjikistan. 2004. *Poverty Reduction Strategy Paper - First Progress Report*. Douchanbé.

Ex-République yougoslave de Macédoine. 2000. *Poverty Reduction Strategy Paper (Interim Version)*. Skopje.

FMI. 2004. *Poverty Reduction Strategy Paper*. IMF Country Report No. 24/120. Serbie et Monténégro.

Macours, Karen et Johan F.M. Swinnen. 2004. *Rural Poverty in ECA – version provisoire*.

- Banque mondiale. 1996. *Measurement of Poverty in Kazakhstan*. Washington, DC.
- Banque mondiale. 1996. *Poverty in Ukraine*. Report No. 15602-UA. Washington, DC.
- Banque mondiale. 1999. *Bulgaria - Poverty during the Transition*. Report No. 18411. Washington, DC.
- Banque mondiale. 1999. *Georgia – Poverty and Income Distribution*. Volume II: Technical Papers Washington, DC.
- Banque mondiale. 2000. *Turkey – Economic Reforms, Living Standards and Social Welfare Study*. Washington, DC.
- Banque mondiale. 2002. *Bulgaria – Poverty Assessment*. Report No. 24516-BUL. Washington, DC.
- Banque mondiale. 2003. *Living Standards Assessment - Policies to Improve Living Standards*. Volume II: Report No 25923-UZ. Washington, DC.
- Banque mondiale. 2004b. *Ukraine - Building Foundations for Sustainable Growth*. A Country Economic Memorandum: Volume 1, Revision. Washington, DC.
- Banque mondiale. 2005b. *Reducing poverty through growth and social policy reform – The Russian Federation*. Washington, DC.

Rapports de suivi des OMD

- République d'Azerbaïdjan. 2004. *Azerbaijan progresses towards the achievement of the Millennium Development Goals – Annual progress report 2003*. State programme on poverty reduction and economic development.
- République d'Azerbaïdjan. 2005. *Azerbaijan progresses towards the achievement of the Millennium Development Goals – Annual progress report 2003/2004*. State programme on poverty reduction and economic development (2003-2005).
- République de Géorgie. 2004. *Millennium Development Goals in Georgia*.
- Louis, Michael. 2004. *European Commission Report on Millennium Development Goals*.
- Ministère de l'économie et de l'intégration européenne, Ukraine. 2003. *Millennium Development Goals*.
- PNUD. Non daté. *The Millennium Development Goals and Agenda in Russia: Translating Economic Growth into Sustainable Human Development with Human Rights*.
- PNUD. 2002. *Kazakhstan - Millennium Development Goals Progress Report*.
- PNUD. 2003. *Bulgaria - Millennium Development Goals*.
- PNUD. 2003. *Kyrgyz Republic - Millennium Development Goals Progress Report*.

Autres sources statistiques

- FAO. 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005a. *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005*. Rome.
- FAO. 2005b. *Évaluation des ressources forestières mondiales*. Rome.
- FAO. 2006b. *Banque de données statistiques FAOSTAT*. Rome.
- FAO. 2006c. *Statistiques de sécurité alimentaire*. (<http://www.fao.org/es/ess/faostat/foodsecurity/>) Rome.
- Banque mondiale. 2006. *World Development Indicators*. Washington, DC.
- Organisation mondiale de la santé. 2005. *Global Database on Child Growth and Malnutrition*. Genève.